

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Mairie de Bikelé : si jeune et déjà si vieille

L'ESPLANADE, boueuse et herbeuse, est envahie de carcasses de véhicules. Le bâtiment abritant les bureaux présente un visage hideux qui semble attirer plutôt les vandales. Face à tant de délaissement pour une si nouvelle mairie, la question du visiteur est de savoir ce qui n'a pas marché.

MIKOLO MIKOLO
Bikelé/Gabon

BIKELE, naguère chef-lieu du district d'Ikoy-Tsini, fait administrativement depuis le 5 juillet 2013 partie du 3^e arrondissement de la commune de Ntoum. Suite à un redécoupage administratif. Et, ce matin, il y a foule dans cette petite agglomération située à 15 km de Libreville sur la Nationale N°1. Bikelé est composée de plusieurs quartiers dont Essassa, Nkok et autres Bizango-Bibere. " Environ vingt mille âmes y vivent en harmonie", laisse entendre Alexis Ebang, chef de cabinet du maire de cet arrondissement.

Aujourd'hui, ce ne sont pas les hommes, mais le bâtiment abritant les différents services de la mairie, quasiment insalubres, qui retient l'attention de notre équipe de reporters. Il est mal éclairé et ne présente que l'ombre de lui-même, parce qu'ayant totalement perdu son éclat d'antan. L'entretien fait défaut. A en juger par la couleur noire qui domine par endroits la peinture blanche d'origine qui lui donnait autrefois fière allure. Dans de nombreux bureaux, des ventilateurs ont remplacé la climatisation. L'eau, selon quelques témoignages, suinte de partout lorsqu'il pleut. " Outre l'absence d'entretien régulier, il faut avouer que les travaux de construction de ce bâtiment ont été bâclés ", atteste un usager.

C'est dire que les locaux sont complètement vétustes. Une vétusté qui contraste avec l'éclat de certaines constructions environnantes : les magasins Prix Import et San Gel, le bâtiment des services administratifs de la Caisse nationale de sécurité

Les locaux sont donc déjà vétustes. Une vétusté qui contraste avec l'éclat de certaines constructions environnantes.



Le bâtiment abritant la mairie de Bikelé, par manque d'entretien, présente un visage hideux aux visiteurs.

sociale (CNSS), entre autres. De nombreux témoins pensent que la gestion centralisée de cette institution municipale est à l'origine de cette dégradation. Nos interlocuteurs, sur le site, pointent un doigt accusateur vers la mairie centrale de leur commune. Cette dernière détiendrait presque tous les pouvoirs. " Les moyens financiers sont toujours gérés par la mairie centrale ", assure Alexis. La mairie du 3^e arrondissement de Ntoum, dans l'incapacité d'aménager son " village ", se limite donc à l'établissement des actes de naissance ou de décès et à la célébration des mariages. " La vétusté de ce bâtiment nous préoccupe. Le maire central a constaté cet état de délabrement lors du dernier passage du ministre de l'Intérieur. Séance tenante, il a promis au maire de l'arrondissement qu'il allait tout mettre en œuvre pour redorer l'éclat de cette maison où l'eau suinte presque de partout", se rappelle encore Ebang. Lequel poursuit son argumentaire : " Nous ne pouvons rien faire en ce qui concerne l'aménagement du site, si ce n'est signaler par

le biais des devis, à la mairie centrale. Sans suite depuis toujours". Un peu comme un autre projet de la mairie qui attend dix millions de francs promis lors du conseil municipal d'il y a deux ans : l'aménagement de l'esplanade (jardin, bancs publics, etc), a-t-on entendu à Bikelé.

Si le bâtiment abritant la mairie est en décrépitude, ce n'est pas le seul problème de la mairie de Bikelé. L'éclairage public y fait aussi défaut. Profitant donc de la pénombre qui entoure l'esplanade la nuit, les vandales ne se font pas prier pour opérer en toute quiétude. Rien ne leur échappe. Pas même les véhicules en panne ou en fourrière.

Une insécurité à laquelle est aussi exposée la mairie. " Il y a deux mois, mon bureau et d'autres dont celui du maire ont reçu la visite des cambrioleurs. Les ordinateurs, les imprimantes, les onduleurs et autres cafetières ont été emportés, malgré la présence du gardien... ", témoigne le chef de cabinet du maire du 3^e arrondissement.

Comment sortir de cette situation à la limite invivable ?

Vivement l'application de la loi sur la décentralisation !

MM
Bikelé/Gabon

DEPUIS plusieurs années, les mairies d'arrondissement, ne jouissant pas d'autonomie de gestion, sont presque clochardisées. Désormais, " les mairies d'arrondissement pourront travailler avec efficacité et pleinement si la loi sur la décentralisation est effective ", pense Ebang, chef de cabinet de l'édile du 3^e arrondissement de Ntoum. D'où, pointe une lueur d'espoir. Dernièrement, le chef du département ministériel de l'Intérieur, dans le cadre de

la lutte contre l'insalubrité, a donné les pleins pouvoirs et prérogatives aux mairies d'arrondissement. Et ce, dans le cadre de la gestion de l'espace public, de l'espace communal, etc.

Aussi serait-il souhaitable que les autorités compétentes élargissent cette salutaire décision au fonctionnement des mairies d'arrondissement. Car, elles ont besoin de l'autonomie de gestion qui passe forcément par l'application (sans restriction) de la loi sur la décentralisation.